

RÈGLEMENT

1) Le professeur s'engage à assurer tous les cours durant l'année scolaire (du 7 SEPT. 2026 au 3 juillet 2027), à l'exception des vacances scolaires et selon le calendrier proposé par L'Asso.TROPICFIT DANSE.

2) Le professeur s'engage à assurer des cours de qualité et adaptés aux niveaux des élèves.

3) Les élèves peuvent participer à autant de cours que souhaitent dans la discipline qu'ils choisissent.

4) Les élèves s'engagent à assister au cours, avec régularité afin de respecter l'évolution du travail proposé par le professeur.

5) Le professeur décline toute responsabilité face aux vols dans la salle de cours.

6) Les élèves doivent respecter les lieux, les consignes du professeur et les autres élèves.

7) Les élèves autorisent le professeur et L'Asso. TROPICFIT DANSE à utiliser gratuitement et sans contrepartie présente ou future vos images, pour tout type de supports, de média ou d'événements.

OUI

NON

9) La transmission de contenus audiovisuels à des tiers qui ne sont pas inscrits aux cours ou membres n'est pas autorisée.

10) Les élèves doivent régler la totalité de frais d'inscription avant de commencer à pratiquer l'activité régulièrement.

11) L'adhésion annuelle doit être payée chaque année, en même temps que les inscriptions aux cours. Elle n'est pas remboursable

12) L'inscription aux cours est définitive jusqu'à la fin de la saison, n'est pas reportable, ni remboursable pour les mois non écoulés, sauf en cas de force majeure : arrêt définitif pour raisons médicales sur justificatif, ou en cas de crise sanitaire.

13) En cas de déménagement, seul le temps correspondant aux mois écoulés depuis la date de départ jusqu'à la fin de la saison sera remboursé, sur justificatif.

14) Les élèves doivent fournir un certificat médical attestant qu'ils sont en bon état de santé pour pratiquer l'activité en toute sécurité.

15) *** En cas de crise sanitaire, les consignes sanitaires gouvernementales seront strictement appliquées.

16) Le professeur et L'Asso. TROPICFIT DANSE s'engage à proposer des cours alternatifs avec des moyens numériques disponibles, en cas d'impossibilité de pratiquer l'activité en personne.

☐ Je reconnais avoir pris connaissance de ce règlement pour la saison 2025-2026 en complément des informations rappelées ci-dessus, et j'accepte l'intégralité de ces conditions.

Date et signature :

Association TROPICFIT DANSE

Tél : 06 21 02 29 05
nerysgestion@gmail.com
www.tropicfitdanse.sportsregions.fr
3 Rue Ledru Rollin, 83390 Cuers